

Communiqué de presse – Berne, le 6 juin 2019

Grève des femmes du 14 juin 2019

L'ASM MAC et la FMH appellent à l'égalité des droits des femmes médecins

« Pour plus de temps, plus d'argent et du respect » ! Telle est la devise de la grève nationale des femmes du 14 juin. Pour les femmes médecins, ni l'égalité homme-femme, ni l'égalité des chances ne sont une évidence. C'est pourquoi la FMH et l'ASM MAC soutiennent les revendications de cette journée de protestation. Elles exigent la fin de la discrimination des femmes et des possibilités de carrière illimitées pour les femmes médecins.

Selon la statistique médicale la plus récente de la FMH, 15 982 femmes médecins exerçaient en 2018. Ce chiffre n'a cessé d'augmenter ces dernières années, à l'instar du nombre de femmes parmi les médecins-assistants. Mais la proportion de femmes aux postes de cadres est nettement moins réjouissante : l'accès aux postes de direction reste encore difficile et jonché d'obstacles.

Encourager l'équilibre entre profession et famille

De manière générale, les conditions de travail doivent être améliorées pour que les jeunes femmes médecins atteignent plus souvent les derniers échelons d'une longue carrière. La FMH et l'ASM MAC se fixent plusieurs priorités qu'elles soutiennent par leurs propres mesures. Il s'agit d'une part de **conditions de travail adaptées à notre époque**, c'est-à-dire garantir l'équilibre entre vie professionnelle, vie privée et temps libre, et notamment proposer des emplois du temps planifiables et réguliers, des postes à temps partiel, des garderies proches des lieux de travail avec des heures d'ouverture prolongées ou aussi la possibilité d'adaptation du taux d'activité.

En outre, les **tâches administratives** doivent **diminuer** comme l'exige la campagne [« Plus de médecine et moins de bureaucratie! »](#) de l'ASM MAC. L'étude mandatée chaque année par la FMH et réalisée par gfs.bern montre que les travaux administratifs continuent de progresser. Les réduire de manière significative augmenterait l'attractivité de la profession de médecin tout en réduisant les coûts.

Le corps médical est donc fortement sollicité dans l'exercice de la médecine. En conséquence, la FMH a créé il y a plus de dix ans le réseau [ReMed](#) pour accompagner les médecins à la recherche de soutien et de conseil. Par ailleurs, la FMH a lancé le programme *Prevention for doctors* et, conjointement avec l'ASM MAC, les médecins cadres (AMDHS), les médecins de famille (mfe) et les étudiants en médecine (swimsa), le projet [«Coach my Career»](#). Des médecins expérimentés partagent leur expérience avec les futurs médecins et les conseillent dans leurs choix professionnels.

Badge en gage de solidarité

L'ASM MAC a produit un [badge](#) (cf. ci-dessous) spécialement pour la grève des femmes et attire l'attention sur les revendications des femmes médecins par les différentes actions de ses

sections, dont notamment une vidéo sur le travail à temps partiel, la (co)organisation, le soutien et la participation à des actions/stands locaux mais aussi des lettres d'information, des flyers et des sondages.

Renseignements :

ASMAC :

Marcel Marti, responsable politique et communication/directeur adjoint

Tél. 031 350 44 82

Courriel : marti@vsao.ch

FMH :

Charlotte Schweizer, cheffe de la division Communication

Tél. 031 359 11 50

Courriel : kommunikation@fmh.ch

En tant qu'association professionnelle indépendante, l'ASMAC défend les intérêts professionnels, politiques et économiques des médecins salariés en Suisse, en particulier des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique.

La FMH est l'association professionnelle des médecins suisses. Elle représente plus de 42 000 membres et fédère près de 90 organisations médicales. La FMH s'attache en particulier à ce que tous les patients de notre pays puissent bénéficier d'un accès équitable à une médecine de qualité élevée dans le cadre d'un financement durable.